COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

TRAVAUX ET ACHATS EFFECTUES:

Achat de mobilier pour la mairie pour un coût de 1 447€ HT.

Achat de 3 ordinateurs portables (1 pour la mairie, 2 pour l'école) pour un coût HT de 3 310€.

Entretiens des divers terrains et taille des haies.

Plantations de printemps.

Rechargement Rue Gavrelle.

Remise en état de la cuisine de la salle des fêtes.

Remise en état des bancs et des jeux démontés.

Teinte du nouveau podium.

SALLE MULTI ACTIVITES:

Le renforcement électrique, en tarif jaune, a été réalisé pour un coût de 4 919€.

Le revêtement amortissant autour des jeux extérieurs a été posé.

Devis en cours pour le remplacement des 2 paniers de basket au terrain multisports.

Les travaux de la salle proprement dite se poursuivent avec des difficultés concernant 2 entreprises.

ECOLE:

Le TBI de la classe de cycle 3 a été déplacé pour une meilleure visibilité des élèves.

Les toilettes vont être réaménagées.

Les dictionnaires offerts aux élèves entrant en 6ème ont été distribués ce week-end.

Un diagnostic amiante et qualité de l'air va être réalisé.

DELIBERATIONS:

- pour le recrutement d'un agent contractuel à la mairie.
- pour l'attribution d'indemnités au receveur municipal.
- pour désigner un référent sécurité routière.

RECRUTEMENT:

A la suite des entretiens, Mme Marie PERDON, sans emploi au 13 août, habitante de la commune, est recrutée pour un contrat de 6 mois en tant qu'agent administratif contractuel à mi-temps dès le 17 août prochain.

Le contrat de Mme Audrey GAUCHER, employée en cantine et garderie, est renouvelé à compter du 24 août prochain.

ASSAINISSEMENT:

Si vous souhaitez obtenir une aide financière, l'accord pour commencer les travaux de raccordement devrait être donné sous peu.

VOISINS VIGILANTS:

Le Conseil Municipal souhaite mettre en place "les voisins vigilants". Ce dispositif avait été proposé en 2018 puis abandonné au vu du faible nombre de personnes volontaires. Les personnes souhaitant prendre part à cette action peuvent se faire connaître en mairie avant le 31 août.

SECURITE:

Zone 30 aux abords de l'école à l'étude. Pose d'un miroir au carrefour rue de la Lys et Digue de la Lys.

A NOTER:

L'utilisation du terrain de cross au fond du terrain de jeux est interdite car trop dangereuse. Pendant les congés, la mairie est ouverte les mardis et vendredis de 17h00 à 18h00 et le mercredi de 10h00 à 11h30. Reprise des horaires habituels (lundi et mercredi : 09h-12h00; mardi et vendredi : 14h00-18h00 et le jeudi de 14h00à 16h00) à compter du 10 août. Durant les mois de juillet et août, la médiathèque est ouverte le mardi de 16h30 à 18h00.